

Développement économique

HOLOSOLIS : un projet d'envergure sur l'Europôle

Développement économique

Le Grand Marché
des Producteurs

Environnement

Les bornes jaunes
de tri mises
en service

Tourisme

Location de vélos
à l'Office
de Tourisme

ÉDITO



Après six mois de travail intensif et exaltant en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, le Conseil Régional et l'Etat, l'entreprise Holosolis a annoncé qu'elle retenait notre territoire, et plus précisément la zone industrielle

intercommunale de l'Europôle à Hambach, pour y développer son projet de méga-usine de fabrication de cellules et modules photovoltaïques. Ce projet engendrera 710 millions d'euros d'investissement et permettra la création de 1 700 emplois directs. Holosolis place ainsi l'agglomération de Sarreguemines au cœur de la politique de réindustrialisation de la France et de transition énergétique de l'Europe.

Dans notre agglomération, les nouvelles économiques de cette envergure semblent donc se répéter tous les 30 ans. La première, en 1964, était celle du démarrage de la production de Continental à Sarreguemines. En 1994, nous étions tous enthousiasmés par l'annonce de l'installation de Smart sur la première tranche de l'Europôle. Désormais, Holosolis ouvre une nouvelle ère de développement aux 38 communes de notre intercommunalité.

Cette réussite sur le long terme est avant tout la reconnaissance des nombreux atouts de notre territoire et surtout de la compétence de tous ses habitants. Le choix d'Holosolis confirme également

que la politique économique d'anticipation mise en œuvre par les élus communautaires est payante.

Désormais, le choix d'Holosolis nous oblige et nous allons être mobilisés pour accompagner au mieux l'entreprise dans ses procédures administratives, mais aussi pour lui conférer un environnement de travail propice.

La solidarité doit enfin être mise en avant pour expliquer ce succès. En effet, sans intercommunalité forte, de telles implantations économiques seraient impossibles car une commune seule ne pourrait pas porter les investissements nécessaires.

Cette solidarité et le sens des efforts partagés doivent guider l'ensemble de nos actions même s'il faut parfois changer nos habitudes pour arriver à l'objectif visé. Ainsi, le déploiement des points tri pour les emballages légers fait partie de ces dossiers qui ne sont pas populaires mais qui étaient nécessaires et qui portent déjà leurs fruits avec des résultats de tri en forte amélioration grâce à votre mobilisation. Ces efforts ont également permis de redresser en seulement quelques années la situation financière du SYDEME dont les comptes sont revenus dans le vert cette année, soit seulement 4 ans après le changement de gouvernance.

Je vous remercie pour votre engagement quotidien au profit d'un territoire dynamique, novateur et solidaire.

Bonne lecture et bel été à vous tous !

Roland Roth,
Président de la Communauté d'Agglomération
Sarreguemines Confluences

sommaire



3 Agglo Événement

6 Les nouvelles du conseil

9 Agglo infos

12 Agglo Chantiers

13 Zoom sur...

16 Agglo Portraits

18 Agglo Tourisme

19 Agglo Enseignement

**Sarre
& Blies**

n°62
Juillet 2023

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

99, rue du Maréchal Foch BP 80805 57208 Sarreguemines Cedex. www.agglo-sarreguemines.fr.

Directeur de la publication : Roland Roth - Comité de rédaction : Arnaud Mathy, Frédérique Houver, Christian Hector, Laetitia Falvo, Stéphanie Heckel - Crédit photos : Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, Sébastien Herrmann (Shake Photo), Adobe Stock.

Conception graphique : Service communication de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences. Impression : Imprimerie l'Huillier, Florange.

Imprimé sur papier 100% recyclé. Dépôt légal : à parution SSN : 1631 2171. Tirage : 30 700 exemplaires.

Holosolis choisit l'Europôle pour construire une méga-usine photovoltaïque

La plus grande usine européenne de panneaux photovoltaïques verra prochainement le jour sur l'Europôle Sarreguemines Confluences à Hambach. Ce projet, porté par la société HOLOSOLIS, contribuera à accélérer la transition énergétique et à réduire la dépendance à l'égard de la Chine, qui produit aujourd'hui plus de 90 % des modules photovoltaïques installés dans l'Union Européenne.

Avant de fixer son choix, Holosolis a étudié les propositions de 40 sites dans 6 pays. Les savoir-faire et la disponibilité de la main d'œuvre, la réputation des ingénieurs français, la qualité des infrastructures, le caractère bas carbone de l'énergie made in France - à prédominance nucléaire et hydraulique - ont fait pencher la balance en faveur de l'Hexagone. De plus, sur l'Europôle, Holosolis dispose d'un site de 50 hectares, offrant assez d'espace pour agrandir l'usine, à mesure que seront intégrées de nouvelles technologies et de nouvelles capacités de fabrication.

La production démarrera en 2025 et, à plein régime, à partir de 2027, emploiera près de 1 700 salariés, recrutés en majorité dans le bassin sarregueminois, en Moselle-Est et en Alsace-Bossue. Un partenariat avec Pôle Emploi, le Conseil Régional et la mission locale sera mis en place pour faciliter l'embauche et la formation de personnes en situation de précarité.

Cette méga-usine de panneaux photovoltaïques aura une capacité de production qui s'élèvera à 5 gigawatts-crête (GWc) par an en rythme de croisière. A titre de comparaison, le plus grand site européen de production de panneaux solaires, à Catane en Italie, devrait prochainement atteindre une capacité de 3 GWc.

L'usine de l'Europôle produira chaque année 10 millions de panneaux photovoltaïques, soit l'équivalent des besoins énergétiques d'un million de foyers et de 8 % des importations européennes de modules photovoltaïques chinois en 2022.

Holosolis entend privilégier les filières européennes, dans le cadre d'une traçabilité complète, pour l'approvisionnement en verre, cadres, encapsulants et autres éléments qui entrent dans la composition d'un panneau photovoltaïque...L'entreprise a même identifié des fournisseurs européens pour ses achats de silicium, dont la production est archi-dominée, ici encore, par la Chine.

L'Agglo, à l'heure de la reconquête solaire

« Nous fabriquerons les modules les plus efficaces sur le plan énergétique, intégrant les dernières technologies photovoltaïques, avec la plus faible empreinte carbone et les normes sociales les plus élevées. Les effets d'échelle et l'automatisation des lignes permettront un coût compétitif, apte à rivaliser avec ceux des géants mondiaux du secteur. Nos modules seront destinés à trois marchés principaux : les toitures résidentielles, les toitures industrielles et commerciales, l'agrivoltaïque », explique Jan Jacob Boom-Wichers, le président d'Holosolis.



L'usine photovoltaïque de l'Europôle participe au plan REPowerEU, lancé par l'Union Européenne en 2022 pour s'affranchir des énergies fossiles russes, en investissant massivement dans les énergies renouvelables. Le programme prévoit notamment la mise en service, d'ici 2030, de 600 GW d'énergie solaire, contre 150 GW en 2022. La Chine produisant aujourd'hui 70 % des panneaux photovoltaïques installés dans le monde, contre 3 % pour l'Union Européenne, le risque est grand de quitter la dépendance au gaz russe pour tomber dans une dépendance au solaire chinois.

Le nouveau défi de l'Europe : s'affranchir de toute dépendance énergétique

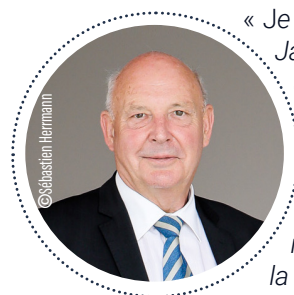
L'usine géante de l'Europôle fait ainsi partie de ces initiatives, menées dans le cadre de l'Alliance européenne industrielle du photovoltaïque (European Solar Industrial Alliance), pour réindustrialiser l'Europe à un rythme soutenu, atteindre des objectifs de décarbonation revus à la hausse (- 55 % de gaz à effet de serre entre 1990 et 2030) et conserver la maîtrise de son destin énergétique.

Holosolis choisit l'Europôle Sarre pour construire une méga-usine

A propos d'Holosolis

Holosolis est une SAS (société par actions simplifiée) créée en 2022 par EIT InnoEnergy, pour concevoir, construire et exploiter l'usine photovoltaïque de l'Europôle. A bord d'Holosolis, EIT InnoEnergy a embarqué avec le Groupe IDEC, acteur majeur de l'immobilier français, présent dans 15 pays, pionnier de la production d'énergie renouvelable intégrée aux bâtiments, et TSE, l'un des principaux développeurs et producteurs d'énergie solaire en France, leader en agrivoltaïsme. EIT InnoEnergy, soutenu par l'Union Européenne, est l'un des plus grands investisseurs dans les technologies qui utilisent les ressources naturelles et les énergies durables (180 startups en portefeuille), initiateur de vastes alliances stratégiques pour construire une industrie européenne des batteries électriques, de l'hydrogène vert, de l'acier décarboné et du photovoltaïque. Holosolis prévoit d'ores et déjà la création d'autres usines de production de panneaux solaires en Europe.

Roland ROTH, Président de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences, se félicite de ce projet industriel de grande envergure.



« Je tiens avant tout à remercier le Président Jan Jacob BOOM-WICHERS et tous les dirigeants d'Holosolis pour leur confiance ainsi que les référents de l'entreprise pour leur engagement sans faille en faveur de ce projet industriel. Je souligne également l'excellent travail partenarial mené avec Franck LEROY, Président de la Région Grand Est et ses équipes. Je salue enfin l'engagement de l'Etat, au niveau local et national, pour permettre l'aboutissement de ce projet. L'action de l'Elysée et du Gouvernement a été essentielle dans le choix d'Holosolis. Enfin, le soutien de l'ensemble des élus communautaires aura été un élément clé de ce succès, notamment la mobilisation des élus locaux, dont les Maires de Hambach et Willerwald. Les procédures administratives vont être engagées très rapidement. Le projet entre maintenant dans la période de préparation et de travaux, période intense, mais qui récompense avant tout un travail acharné et de qualité de l'Agglomération, de la Région et de l'Etat. »



Jan Jacob Boom-Wichers, Président d'Holosolis nous explique les raisons du choix de l'Europôle.

« Les ministères compétents, les services de l'État, les élus de la région Grand Est et de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences se sont montrés les plus rapides et les plus efficaces pour l'obtention des permis et des autorisations administratives, la mobilisation des aides et des subventions disponibles, en complément des fonds européens, la construction de solutions de recrutement et de formation. »



De gauche à droite : Arnaud Mathy, Directeur général des services de l'Agglo, Elise Bruhat d'Holosolis, Jan Jacob Boom-Wichers, Président d'Holosolis, Roland Roth, Président de l'Agglo, Marc Zingraff, 1^{er} Vice-Président de l'Agglo et Jan Maarten Van Den Hoeck d'Holosolis.

Les prochaines étapes

L'objectif est aujourd'hui de permettre à Holosolis d'obtenir son permis de construire et son autorisation d'exploiter, dite ICPE, avant le printemps 2024.

Pour ce faire, il conviendra en premier lieu de mener à bien une concertation publique conduite sous l'égide de la commission nationale du débat public.

Agglo Événement

Sarreguemines Confluences de photovoltaïque

©Adobe stock - lovelyday12

Tous les services de l'Etat, mais aussi de la Région, du Département et de la Communauté d'Agglomération sont en ordre de marche pour conduire l'ensemble des procédures avec professionnalisme et efficacité et respecter ainsi l'engagement visant à diviser par deux les délais habituels d'obtention de ces autorisations.

Au-delà de ces procédures, il y aura de nombreux autres domaines connexes sur lesquels la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences va devoir se mobiliser durant les prochaines années pour permettre l'intégration de ce projet dans notre territoire.

L'entreprise souhaite acquérir 50 hectares, soit la plus grande parcelle de l'Europôle 2 de 35 hectares ainsi que la parcelle de 15 hectares située de l'autre côté de la route menant actuellement chez Seifert. Pour ce faire, nous devons finaliser un travail de redistribution des voiries de la zone d'activité

Une des préoccupations est de livrer à temps les fluides nécessaires à Holosolis.

Pour l'électricité, les capacités sont suffisantes durant la phase de chantier. Cependant, pour l'exploitation, RTE va devoir tirer une ligne 63 000 volts dédiée depuis le poste de Rémelfing. Des tracés sont déjà identifiés et une première réunion s'est déjà tenue sur ce sujet.

Pour le gaz, au vu des ressources disponibles sur la zone, il n'y aura pas de problème. Seule la construction d'un nouveau poste de détente sera à envisager.

En revanche, pour l'eau, la Communauté d'Agglomération va rapidement être mise à contribution. Aujourd'hui, les autorisations de prélèvement gérées par l'EPCI sont largement suffisantes pour répondre aux besoins de l'entreprise estimés à ce jour à 300 m³/heure, sans pénaliser les autres usagers.

Cependant, les outils de production doivent être adaptés à ce nouveau besoin. Aussi, le remplacement de l'usine de production d'eau potable de Sarralbe va-t-il devoir être mis en œuvre sans plus attendre. **Cette modernisation de nos équipements permettra en parallèle de sécuriser notre réseau communautaire, au bénéfice de tous les usagers.** Pour la question de l'assainissement, la répartition des

investissements doit encore être affinée entre l'industriel et la Communauté d'Agglomération. Néanmoins, l'expertise locale des agents communautaires sera un atout précieux.

En tant que collectivité locale en charge du développement économique, nous aurons aussi la préoccupation de mettre en avant les compétences des entreprises du BTP de notre territoire qui devront bien entendu profiter d'une juste part des retombées économiques induites par tous les chantiers publics et privés.

Au-delà des infrastructures, nous devons aussi nous préoccuper de l'environnement nécessaire au bon fonctionnement de la future usine.

Le recrutement progressif de 1 700 personnes entre 2025 et 2027 est bien entendu une préoccupation première. Mais, il s'agira tout d'abord de former la main d'œuvre qui sera identifiée et qui voudra travailler sur ce site. Ce volet est donc déjà traité et mobilise notamment le Conseil Régional dont c'est la compétence, ainsi que l'Education Nationale ou l'Université de Lorraine qui a déjà confirmé son soutien par écrit.

La mobilité doit aussi nous préoccuper sans attendre. Il conviendra de conforter nos politiques en faveur de toutes les mobilités et des transports en commun, en partenariat avec nos territoires voisins et avec, une fois encore, le Conseil Régional. L'environnement de travail, et notamment la capacité d'accueil de la crèche communautaire l'Atelier des Lutins de Hambach, devra être étudiée pour faciliter l'employabilité.

Le saviez-vous ?

D'ici fin 2023 : instruction et obtention des diverses autorisations : permis de construire, ICPE (autorisation d'exploitation), enquête publique...

Début 2024 : démarrage de la construction des bâtiments de la méga usine.

Début 2025 : début de la campagne de recrutement.

Mi 2025 : lancement de la 1^{ère} phase de production à hauteur de 1,5 giga watt avec 3 lignes de production.

Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 16 mars 2023

Les élus ont décidé, à l'unanimité des voix, de prendre acte du débat qui s'est tenu à l'appui des rapports d'orientations budgétaires relatifs au budget principal et aux budgets annexes : développement économique, assainissement, ordures ménagères, transports urbains et eau potable. Les rapports sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doivent être présentés aux organes délibérants dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Ces rapports donnent lieu à un débat qui permet de fixer le cadre des futurs budgets.

Le conseil communautaire a voté la reconduction de la participation aux manifestations traditionnelles avec un montant total de subventions de 18 600 €. Ainsi, il a été accordé :

- 7 000 € pour le Grand Cross des Ecoliers de la Communauté d'Agglomération organisé avec l'ASSA,
- 6 000 € pour le Grand Prix Cycliste de la Communauté d'Agglomération organisé avec le Sprinter Club de Sarreguemines,
- 3 000 € pour le Raid Sportif Sarre Moselle Riv'Action organisé avec l'association « Vivez Sport »,
- 2 600 € pour le Challenge de Tennis de la Communauté d'Agglomération au club de tennis de Sarralbe, organisateur du challenge 2023.
- Les Journées Européennes du Patrimoine et le Challenge inter-écoles de la piste routière seront également renouvelés avec un budget global de 28 000 €.



Les membres du conseil communautaire ont voté l'octroi d'une subvention de 7 000 € à la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France pour le fonctionnement de la Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne (MOSA). Cette aide financière est accordée en fonction de la fréquentation du nombre d'utilisateurs du territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences.

Connaissez-vous la MOSA ?

La Maison Ouverte des Services pour l'Allemagne (MOSA) renseigne majoritairement les citoyens sur des questions concernant le marché du travail transfrontalier. Elle propose un accompagnement individuel qui comprend l'explication du sujet spécifique abordé, la désignation d'interlocuteurs compétents ainsi qu'une aide au renseignement des formulaires spécifiques. Elle ne fournit pas de conseil en matière juridique. Les permanences à l'Agglo se déroulent le 1^{er} mercredi de chaque mois à la Maison de l'Habitat.



Les élus ont également validé la mise en vente de documents et de CD déclassés dans le cadre de la braderie annuelle organisée par la Médiathèque communautaire. Les tarifs fixés sont les suivants :



- 1 € pour les livres brochés (romans, essais, livres de poche etc) et les livres jeunesse,
- 1 € pour les CD musicaux et les CD de textes lus,
- 2 € pour les livres reliés (beaux-livres, etc.).

Cette opération, organisée le 13 mai, a été un véritable succès.

Les nouvelles du conseil

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 13 avril 2023

Le conseil communautaire a approuvé le projet de valorisation des circuits courts du territoire ainsi que la sollicitation d'une subvention d'un montant prévisionnel de 53 000 € auprès du programme LEADER 2014-2020 porté par le Groupe d'Action Locale du Pays de l'arrondissement de Sarreguemines. Rappelons que l'Agglo est engagée dans le Projet Alimentaire Territorial des Vosges du Nord et a décidé de porter des actions durables autour des circuits courts. Trois éditions du Grand Marché des Producteurs ont depuis eu lieu : deux à l'Esplanade du Casino à Sarreguemines en octobre 2021 et octobre 2022 et une à Blies-Guersviller le 14 mai dernier. En développant ce type d'action, l'Agglo soutient le développement d'une agriculture durable et/ou de circuits courts permettant de valoriser les savoir-faire et les produits locaux.

L'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'EPIC Office de Tourisme Sarreguemines Confluences de 390 000 € a été actée par les membres du conseil.

L'Office de Tourisme, compte tenu de ses missions déléguées par la Communauté d'Agglomération en matière de promotion et d'accueil touristique sur l'ensemble du territoire, bénéficie du soutien financier de l'Agglo.

Une subvention de fonctionnement de 96 000 € a été octroyée à l'Université Populaire Sarreguemines Confluences. L'UPSC, qui compte 418 membres, a à cœur de faire évoluer sans cesse son programme de formations pour répondre aux besoins culturels d'un large public. L'association développe régulièrement de nouveaux partenariats pour offrir un choix toujours plus varié. Le programme 2022/2023 a ainsi vu son panel d'activités se diversifier en proposant, entre autres, des cours à destination des lycéens et étudiants.

Les conseillers communautaires ont voté une enveloppe annuelle de 25 000 €, consacrée aux actions associatives s'inscrivant dans les dispositifs d'insertion sociale et de prévention de la délinquance qui entrent dans le cadre la compétence Politique de la Ville dans la Communauté. Les demandes de subventions sont soumises à instruction en commission afin de juger de l'investissement de l'association sur le territoire, de son rôle et de son impact auprès de la population de l'Agglo ou encore du nombre de personnes du territoire bénéficiant de ses services.

Ce qu'il faut retenir du conseil
communautaire du 25 mai 2023

En introduction du conseil communautaire du 25 mai dernier, le Président a longuement évoqué les futurs dossiers que l'Agglo aura à traiter avec le projet Holosolis et l'implantation de la méga-usine de panneaux photovoltaïques sur l'Europôle Sarreguemines Confluences à Hambach.

Divers points ont ensuite été abordés.

Plusieurs demandes de subventions ont été adoptées :

- une subvention régionale de 58 420,50 € soit 30 % du coût total HT du projet de remplacement des menuiseries de la crèche « La Bulle Enchantée » à Sarreguemines. Elle a été demandée dans le cadre du dispositif « Cadre de vie »,
- une subvention DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux) d'un montant de 91 155 € soit 47 % du coût total HT éligible du projet de remplacement des menuiseries de la crèche « La Bulle Enchantée » à Sarreguemines,
- une subvention européenne à hauteur de 50 000 €, auprès du GAL LEADER. Cette subvention représenterait une aide de 80 % des dépenses publiques éligibles pour le projet d'aménagement d'hébergements touristiques du Golf Sarreguemines Confluences, en lieu et place du projet « aménagement et promotion de sentiers de randonnée »,
- une subvention régionale de 56 000 € et une autre de 60 500 € au titre de CLIMAXION, pour financer l'installation de panneaux photovoltaïques sur le nouveau bâtiment du chantier d'insertion communautaire ainsi que sur celui du Pôle Eau et des carports associés, tous situés sur le site de la friche « Pierron » à Sarreguemines.

Le conseil communautaire a accordé sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 812 000 € souscrit par Sarreguemines Confluences Habitat (SCH) auprès de la Caisse des dépôts et consignations. En effet, la SEM SCH a sollicité la garantie communautaire pour un emprunt à contracter pour la réhabilitation de 58 logements situés 6-8-10-12 rue des Alouettes à Sarreguemines. Cette garantie est actée pour la durée totale du prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci.



Grand Marché des Producteurs une édition de printemps réussie

Suite à de nombreuses demandes, à la fois des consommateurs mais également des producteurs, l'Agglo a imaginé une 2^e formule du Grand Marché des Producteurs qui a habituellement lieu en octobre sur l'Esplanade du Casino de Sarreguemines. Une trentaine de producteurs s'est ainsi rassemblée le 14 mai à Blies-Schweyen pour le Grand Marché des Producteurs de printemps. Cette édition de printemps a vocation à changer de site tous les ans, afin de permettre aux consommateurs de **découvrir les communes de l'Agglo**. En plus des stands, différentes animations étaient

proposées comme un atelier de rempotage de plants de tomates pour les enfants ou encore une démonstration, faite par Serge Klein, du guidage d'oies avec un chien de race border collie.

Ce marché de printemps a donné lieu au développement d'un partenariat avec l'école de la commune en proposant aux élèves des animations autour du « bien manger » et du « manger local ». Dans ce cadre, ils ont visité l'exploitation agricole, l'atelier de transformation du fromage et le point de vente de la Ferme de la Sarre à Wiesviller le 4 mai. Ils ont aussi participé à un atelier pâtisserie le 11 mai à l'Hôtel de la Communauté. Guillaume Schwaeger, de la boulangerie la Tradition de mon Grand-Père, a réalisé avec les élèves une recette à base de produits achetés auprès des agriculteurs du territoire.



Un grand Merci aux productrices et producteurs présents !

Apiculture Didier Pierre SCHMITT Authentique savon Brasserie de la Terre à la Bière Bliesgau Ölmühle Bretzel Folie's Chèvrerie de l'Est Ferme Gladel Ferme Hornbeck Ferme de la Sarre Ferme Lang Fromagerie des prés Gibier de l'Est Horticulture Litzenburger La Biquerie du Kili La tradition de mon grand-père La magie des épices La case de Papy Louis Le Chantourneur Lorrain Les délices glacés du Kleinwald L'escargot du Pays de Bitche Le Verger des Frères Frumholtz Lili la Cousette Lumière Naturelle Maison du gibier Mary's Vegetal Respect.

ANIMATIONS



Ken Conter remporte la 22^e édition du Grand Prix Cycliste de l'Agglo

Le Grand Prix Cycliste de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences est une **épreuve phare dans le calendrier des coureurs**. Elle était ouverte cette année aux catégories Open 3 - U15 - U17 - Elite et Open 1 et 2. La course faisait également office de Championnat de Moselle Open 1, 2 et 3.

Si l'épreuve a gardé le même format que les années précédentes, une nouveauté a été apportée. En effet le départ et l'arrivée n'ont pas eu lieu, comme à leur habitude, à l'Hôtel de la Communauté mais à Blies-Schweyen. Selon la catégorie dans laquelle les coureurs étaient engagés, la boucle de 9,4 km devait être effectuée de 3 à 12 fois.

A l'arrivée, **Ken Conter a bouclé les 112,8 km en 2h46'56"**. Jules Clément a décroché la place de 1^{er} Sarregueminois en 2h49'10".

Pour les coureurs, ce Grand Prix de l'Agglo est une belle épreuve en vue des prochaines grandes échéances cyclistes de l'année !



Un grand bravo à tous les 152 cyclistes qui ont bravé la chaleur de ce dimanche 11 juin pour courir ce Grand Prix !

Finale du Challenge inter-écoles de la piste d'éducation routière

Le mercredi 31 mai, l'effervescence régnait dans le parc de l'Hôtel de la Communauté pour la finale du Challenge inter-écoles de la piste d'éducation routière. 64 élèves des cours moyens de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences ont été sélectionnés en fonction de leurs résultats obtenus suite aux cours théoriques en classe en début d'année et aux cours pratiques au printemps.

Les enfants ont pris part à 3 épreuves :

- un quizz leur permettant de tester leurs connaissances sur les déplacements en sécurité à pieds comme à vélo,
- un parcours à vélo sur une piste d'éducation routière où tout manquement aux règles élémentaires (priorité, signalisation...) donnait lieu à des pénalités,
- un deuxième parcours à vélo plus axé sur la maniabilité.

A l'issue de ces épreuves, le classement final a vu **Alessio ONDA** d'Ernestviller remporter le Challenge et être récompensé par un magnifique vélo offert par la Communauté d'Agglomération.

Bravo à lui mais aussi à tous les finalistes !



Merci à la Police nationale et à Yvon Thieriot pour leur forte implication lors de ce Challenge proposé chaque année depuis plus de 40 ans.

Au quotidien, pensez à vous déplacer à vélo !

ENVIRONNEMENT

Les bornes jaunes de tri en quelques chiffres

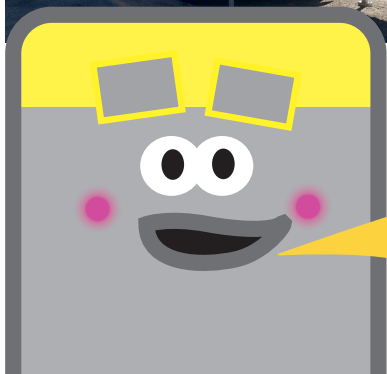


Le déploiement initial des 360 bornes jaunes de tri sur la Communauté d'Agglomération a été achevé en mai par la mise en place de ces équipements à Woustviller et Sarreguemines. Désormais, les 38 communes de l'Agglo possèdent toutes leurs bornes jaunes de tri.

En tout, 380 bornes seront en service d'ici juillet, soit 1 borne pour 170 habitants.

Sur le territoire de l'Agglo, depuis la mise en place de ce système, le tri se veut plus efficace. Aujourd'hui, de 50 % de refus de tri avec les sacs orange, l'Agglo est passée à 28 %. Sur ces 28 % d'erreurs de tri, 18 % sont encore très facilement évitables ! Ainsi, des refus de tri ponctuels de seulement 16% ont été constatés début mai. Ces chiffres sont donc très encourageants pour la suite.

Nous sommes tous acteurs du recyclage : engageons-nous, trions mieux !



Une question ? Un doute sur le tri des emballages ?

Rendez-vous sur le site Internet de l'Agglo www.agglo-sarreguemines.fr

ou téléchargez gratuitement sur l'Apple store et sur Google Play la **Sydem'app, l'appli mobile du Sydeme**. Pratique, elle vous facilite le tri au quotidien grâce à un **accès géolocalisé** pour vous rendre aux permanences multiflux, aux bornes de tri les plus proches et trier vos déchets en toute simplicité !

Vous pouvez également contacter les conseillers du tri de l'Agglo au **numéro vert 0800 19 18 80** (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30). Ils répondront à toutes vos questions.



EN SEPTEMBRE 2023, OUVERTURE DES PORTES DE LA «KITA SALUT», la nouvelle crèche transfrontalière PRÉ-INSCRIPTION EN LIGNE EN FLASHANT LE QR-CODE

Enfants de
0 à 3 ans
11 places disponibles
pour les enfants
de l'Agglo*

Immersion dans la langue
et la culture du pays voisin

Expérimenter, élargir les
compétences de l'enfant...

...grâce à un suivi pédago-
gique bilingue et biculturel

Equipe professionnelle de
langue maternelle FR/ALL



Saarbrücken

PRÉINSCRIPTION

FLASHÉZ LE CODE - RECHERCHÉZ « KITA SALUT »

RUBRIQUE « CHOISIR UNE CRÈCHE »

DÉMARRER LA PRÉINSCRIPTION EN CLIQUANT
SUR L'ICÔNE « MA SÉLECTION »



Qui peut bénéficier d'une place ?

- ➔ Les enfants résidant dans une des 38 communes de la *Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- ➔ Priorité donnée aux parents travaillant en Allemagne ou sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences
- ➔ Possibilité de bénéficier d'une place à temps plein ou à raison de deux à trois jours par semaine (pour 3 places sur les 11 uniquement).

Kita Salut
Mühlenweg 56,
DE-66130 Saarbrücken
Accueil de 07h00 à 17h00



HABITAT - L'ADIL57

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Vous avez besoin d'un conseil complet, neutre et personnalisé pour votre logement ? Vous avez des questions d'ordre juridique, fiscal et financier ?

L'ADIL est l'Agence Départementale d'Information sur le Logement. Les conseillers juristes de l'ADIL 57 vous apportent un conseil neutre et gratuit, dénué de démarche commerciale. L'ADIL 57 est à votre disposition.

Diagnostic financier personnalisé : prêt 0%, éco-PTZ, prêts bancaires, aides nationales et locales pour l'amélioration de l'habitat, MaPrimeRenov', frais annexes...

Relations avec les professionnels : contrat de construction, marchés de travaux, maîtrise d'œuvre, vente en l'état futur d'achèvement (VEFA)...

Assurances pour un emprunt, une construction, des travaux...

Fiscalité : revenus fonciers, investissement, TVA, droits de mutation, Loc'Avantages...

Location : mise en location, gestion, impayés, charges...

Copropriété : immatriculation, fonctionnement, travaux, charges, financement, achat, gouvernance...

Qualité de l'habitat : décence, insalubrité, habitat indigne, diagnostics, matériaux, ventilation, isolation, chauffage...



Pour rencontrer un conseiller juriste à Sarreguemines :

Maison de l'Habitat et de l'Urbanisme
99 rue du Maréchal Foch - 03 87 50 02 60

Les permanences ont lieu :

- ▶ tous les 4^{es} mercredis de chaque mois de 10h15 à 12h et de 13h30 à 16h15
- ▶ tous les 2^{es} jeudis de chaque mois de 14h00 à 16h15

>> Sur rendez-vous uniquement au 03 87 50 02 60 <<

Pour contacter un conseiller juriste de l'ADIL :

ADIL 57 au 8, rue Gambetta 57000 METZ
Tél. : 03 87 50 02 60 ou contact@adil57.fr
Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h à 16h30
En savoir plus : www.adil57.org

A vos agendas !

15, 16
&
17
2023
Septembre



A l'Hôtel de la Communauté
99 rue du Maréchal Foch
à SARREGUEMINES

Les JOURNÉES EUROPÉENNES du PATRIMOINE

- ▶ Visites guidées nocturnes du château, son & lumière
- ▶ Animations & exposition
- ▶ Jeu concours
- ▶ Petite restauration

Travaux sur le réservoir du Buchholz



Tout au long du mois d'avril, des travaux ont été entrepris sur le réservoir du château d'eau, rue du Buchholz à Sarreguemines. L'ouvrage a été construit en 1912 et dessert le secteur haut de la rive gauche. L'entreprise Soprema a repris l'étanchéité du dôme afin de protéger le réservoir d'eau potable d'une capacité de 150 m³ de volume utile. Les briques de parement les plus abîmées ont été remplacées par l'entreprise Schwartz-Paul de Bitche. Un échafaudage a été mis en place sur la totalité de l'ouvrage rendant l'opération spectaculaire. Le chantier est estimé à 75 000 € HT. Il s'est achevé à la fin du mois de mai.

En juin, les agents du service voirie de l'Agglo ont remplacé les panneaux existants par un nouvel affichage, mis à jour et plus complet. Pour obtenir ce résultat, un travail a été effectué avec l'Office de Tourisme et les communes de l'Agglo. En guise de nouveautés : monuments, sites remarquables, mais aussi, sur chaque panneau, une petite carte indiquant tous les itinéraires cyclables de l'Agglo sur plus de 200 km.

Travaux d'aménagements sur le parcours du golf



Sujet, par le passé, à des dégâts importants liés aux sangliers, qui ont entraîné des réparations coûteuses, le Golf a bénéficié d'aménagements pour y remédier. L'Agglo a progressivement pris des mesures : une clôture électrifiée, une nouvelle passerelle, un passage canadien et des portes type « saloon » ont été mis en place.

La clôture électrifiée, englobant tout le parcours, permet, en plus de dissuader les sangliers d'entrer sur le terrain et de causer des dommages aux fairways, de définir clairement les limites entre parcours de golf et voie publique.

Le passage canadien, installé entre les trous 2 et 3, permet également de visualiser une séparation physique claire entre domaine public et parcours de golf. Les services et les secours peuvent dorénavant accéder plus facilement à la partie la plus à l'ouest du parcours.

Grâce à **une nouvelle passerelle**, un jeu continu sans sortir des limites du parcours est désormais possible. Permettant ainsi un passage direct depuis les départs hommes vers les départs femmes sur le trou 3, cette passerelle rend l'expérience de jeu plus accueillante et agréable.

Globalement, les dégâts causés par les sangliers sont mieux maîtrisés. Les golfeurs et les promeneurs peuvent maintenant profiter pleinement de leurs activités respectives sur le site dans un respect mutuel. En effet, les balles de golf peuvent être dangereuses si les promeneurs pénètrent sur le parcours dédié à cette pratique. Certains de ces aménagements ajoutent aussi une petite touche esthétique et permettent une transition harmonieuse entre parcours de golf et zones environnantes.



Le saviez-vous ?

Le site compte deux réservoirs. Un réservoir sur tour d'une capacité de 300 m³ (volume utile de 150 m³) et un réservoir semi-enterré bien plus important de 3 000 m³, dissimulé sous une immense bute de terre et d'herbe, construit vers 1890.

Remplacement des panneaux d'information de l'itinéraire cyclable le long de la Sarre

Malgré l'évolution des outils connectés, les panneaux d'information des itinéraires cyclables restent indispensables car ils répondent aux besoins des usagers. 29 panneaux jalonnent l'itinéraire le long de la Sarre. Si vous avez l'habitude de le fréquenter, avez-vous remarqué qu'ils ont récemment été changés ?

Les principaux postes de dépenses de fonctionnement par compétence communautaire



Zoom sur

Les principaux investissements prévus en 2023

RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS
D'ADDUCTION D'EAU POTABLE



EQUIPEMENTS
AQUATIQUES



DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE



RÉSEAUX ET ÉQUIPEMENTS
D'ASSAINISSEMENT



Total des dépenses
d'investissement
31 283 878 €

MATÉRIEL ET SÉCURITÉ
INFORMATIQUES



BATIMENTS
COMMUNAUTAIRES



DÉCHETS MÉNAGERS



PISTES CYCLABLES



COMPLEXE SPORTIF
DE LA BLIES



TRANSPORTS URBAINS



FONDS DE CONCOURS
COMMUNAUX



Les principales recettes des services communaux

REDEVANCE
EAU POTABLE
1 787 375 €

REDEVANCE
ASSAINISSEMENT
5 874 000 €

REFACTURATION
À DES TIERS
828 000 €

DROITS
DE JEU DU GOLF
COMMUNAUTAIRE
858 700 €

EQUIPEMENTS
AQUATIQUES
533 000 €

VENTE
DES TITRES
DE TRANSPORT
495 000 €

PRODUITS
FISCAUX
(impôts locaux)
37 908 253 €

PRODUITS
DES SERVICES
COMMUNAUTAIRES
9 368 813 €

DOTATION
DE L'ETAT
16 760 014 €

SUBVENTIONS
REÇUES
3 233 038 €



Benoît Guignonet, chef du service enseignement supérieur, formation et équipements sportifs

« Après un DESS (Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées) en aménagement du territoire, j'ai commencé ma carrière professionnelle à la Communauté d'Agglomération Forbach Porte de France en 2003 en tant que contractuel. J'ai passé le concours de technicien puis d'ingénieur, que j'ai obtenu en 2006. Mon poste a évolué au fil des années : déchets ménagers, mobilité ou encore développement durable... J'ai eu l'opportunité d'aborder des domaines très intéressants !

Au bout de 20 ans dans la même collectivité, j'ai eu envie de voir d'autres aspects du service public. Le 1er mars 2023, j'ai donc pris mes fonctions à l'Agglo en tant que chef du service enseignement supérieur, formation et équipements sportifs. Ce service compte 35 personnes

et je suis épaulé au quotidien par un adjoint et une assistante. Je suis responsable aujourd'hui de domaines qui abordent de nouvelles compétences qui ont du sens pour moi et qui contribuent à la dynamique d'un territoire.

Mon service est en charge de plusieurs projets structurants qui font que je travaille en lien avec de nombreux services de la collectivité comme les services techniques, les ressources humaines, la direction générale ou encore les élus. Ces interactions sont importantes puisqu'elles permettent de fixer les orientations à prendre.

Pour moi, il est important de pouvoir travailler en s'appuyant sur les différents acteurs d'un projet. Arrivé récemment, je prends aujourd'hui connaissance des dossiers au fur



« Dans un service, on ne travaille pas seul mais en équipe. Les élus doivent avoir le maximum d'éléments à leur disposition pour pouvoir décider. Nous sommes là pour les aider à la réflexion puis mettre en œuvre les projets. »

Béatrice Kempenich, directrice du pôle finances, fiscalité et marchés publics

« Je suis originaire de la région grasse et après des études de droit à Aix-en-Provence, j'ai débuté ma carrière à la Ville d'Aix, dans différents services. J'en ai profité pour passer les concours de la fonction publique territoriale.

En 2010, j'ai rejoint la Ville de Metz où j'ai rapidement intégré la direction des finances, au service de l'exécution budgétaire. En 2018, j'ai pris la tête du service Exécution budgétaire et Qualité comptable au sein de la Direction des Finances mutualisée avec celle de l'Eurométropole de Metz. Fin 2018, j'ai saisi l'opportunité de prendre la direction des finances de la Ville de Saint-Avold puis, fin 2020, la direction générale. Je suis arrivée à l'Agglo en août

dernier. J'y ai pris la direction du pôle des finances, de la fiscalité et des marchés publics, composé d'une équipe de 9 personnes. Je suis ravie de ce nouveau challenge dans ma carrière professionnelle. En effet, les finances d'une Communauté d'Agglomération ne sont pas les mêmes que celles d'une commune. Les nomenclatures restent identiques mais les compétences sont différentes. Un exemple tout simple : dans une commune, l'attribution de compensations est perçue, ici, nous l'octroyons.

Aujourd'hui, je pilote ce service, en accompagnant mon équipe mais également les autres services de l'Agglo et les communes membres sur certains sujets.



« La finance est une matière vivante ! »

Je veille également à faire vivre le principe de l'expérimentation de la certification des comptes. Je souhaite mettre en place différents outils de pilotage et tableaux de bord à destination des élus, de la direction générale et des agents de l'Agglo. Je souhaite que la direction des finances et de la commande publique soit perçue par les services comme une direction ressource sur laquelle s'appuyer. »

Jeanne Catania, responsable juridique

« Diplômée d'un master II en droit des procédures transfrontières en 2013, j'ai commencé ma carrière à la Caisse d'Allocation Familiales du Bas-Rhin, au service recouvrement. J'y suis restée 2 ans, avant d'intégrer la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT) de Nancy, au service juridique. J'étais en charge de la gestion des litiges et des créances.

Au bout de 6 années, j'ai eu envie de découvrir d'autres horizons professionnels. Je suis ainsi arrivée à l'Agglo en avril 2022, rattachée à la direction générale des services en tant que responsable juridique. Malgré une expérience professionnelle dans le privé, mes études m'ont permis d'aborder le domaine public sans trop de difficultés. En basculant sur ce type de droit, mon champ des possibles professionnels s'est considérablement élargi. La méthodo-

logie de travail reste identique. Les dossiers juridiques sont en revanche beaucoup plus nombreux et couvrent des domaines plus vastes que dans le poste que j'occupais avant.

Je suis quotidiennement sollicitée par les différents services de l'Agglo pour des conseils, des relectures de contrats ou de conventions. Chaque service ayant ses propres spécificités, ces demandes sont très enrichissantes puisqu'elles me poussent à affiner mes connaissances dans des domaines où je ne suis pas forcément spécialisée. Je relis aussi, d'un point de vue juridique, tous les rapports au conseil communautaire.

Enfin, je suis en charge des contentieux qui sont engagés à notre rencontre et que nous-même nous engageons. Je gère également le suivi des dépôts de plainte.



« *L'application du droit dans une collectivité est très vaste et variée.* »

Ce poste est si varié qu'il me reste aujourd'hui encore de nombreux aspects à découvrir. Les perspectives professionnelles à ce poste se voient sur le long terme ! »

Emma Weidmann, chargée de mission développement économique et administration générale

« Titulaire d'une double licence en langues étrangères appliquées (allemand et anglais) et économie et gestion, j'ai poursuivi mon cursus universitaire par un Master en intelligence économique en parcours ingénierie du développement territorial à Bordeaux. Entre le Master I et le Master II, j'ai effectué un stage de 3 mois, en 2020, à l'Agglo.

En septembre de la même année, j'ai saisi l'opportunité de réaliser mon master II en alternance ici à l'Agglo. Rattachée à la direction générale des services, j'ai coordonné l'élaboration du Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE) de l'Agglo, exercice auquel ont dû se plier toutes les collectivités à l'issue de la Covid. Ce parcours en alternance m'a permis de prendre mes marques au niveau des dossiers et d'intégrer progressivement à mon quotidien d'autres missions. Après l'obtention de mon diplôme, en septembre 2021, j'ai pris le poste de

chargée de mission auprès du directeur général des services de l'Agglo. Je fais partie du pôle Développement Économique qui traite tous les dossiers qui relèvent de ce domaine mais aussi tout ce qui touche à l'insertion. Nous sommes : une assistante, une responsable Insertion et Aides Économiques et moi-même. Au quotidien, je contribue à la mise en œuvre de la compétence développement économique, notamment via l'accompagnement de porteurs de projets ainsi qu'à l'aménagement des zones d'aménagement concerté (ZAC) du territoire. Depuis janvier 2022, je suis également coordinatrice de la Convention Territoriale Globale (CTG) de l'Agglo : j'encadre le Relais Petite Enfance (RPE), je suis les équipements d'accueil du jeune enfant (EAJE) communautaires ainsi que le projet de crèche transfrontalière Babylingua.

Mon poste couvre également la promotion et la valorisation des circuits



« *Il me tient à cœur de contribuer au maintien du lien entre les élus, les entreprises et la collectivité, en partenariat avec Espace Entreprise, outil de développement économique de l'Agglo.* »

courts dont l'une des actions récentes est le Grand Marché des Producteurs que nous proposons depuis 2 ans. Ce sont tous de beaux projets dans lesquels je me sens pleinement investie. »

Location de vélos à l'Office de Tourisme

Que ce soit pour une journée ou pour une semaine (7 jours consécutifs), il vous sera possible de profiter d'un deux-roues (classique ou à assistance électrique) en toute liberté. Une belle occasion de goûter à ce que notre belle région a de beau à vous offrir, proche de chez vous. 200 km d'itinéraires cyclables à parcourir pour vous reconnecter à la nature !

Comment et quand en profiter ?

Rendez-vous à l'Office de Tourisme, 8 rue Poincaré à Sarreguemines, ouvert du mardi au dimanche d'avril à septembre et du mardi au samedi d'octobre à mars. Plus d'une vingtaine de vélos sont disponibles, dont plusieurs vélos électriques de différentes tailles, vélos classiques adulte ou enfant (20 et 24 pouces) et un vélo tandem. La réservation des vélos est vivement conseillée si vous voulez être sûrs de pouvoir profiter de votre journée au grand air. Il est possible de la faire directement à l'accueil de l'Office de Tourisme (ou par téléphone ou par mail), jusqu'à la veille de la date souhaitée, sous réserve de disponibilité.



Les tarifs de location à la journée :

12€ pour un vélo classique adulte et **8€** pour un vélo enfant | **20€** pour un vélo électrique | **35€** pour le vélo tandem. Une caution vous sera demandée : 50€ pour les vélos classiques et de 100€ à 200 € pour les vélos électriques.

Des outils à votre disposition

Pour chaque location de vélo, l'Office de Tourisme met **gratuitement à disposition des accessoires utiles** pour une balade en toute sérénité : casque pour les enfants de - 12 ans (port obligatoire), un cadenas, un kit de réparation, une pompe à vélo.

Gagnez du temps !

Pensez à télécharger le contrat de location et à le pré-remplir pour le jour de votre venue. Il est disponible dans la rubrique « Location de vélo » sur le site Internet de l'OT.



Retrouvez toutes les informations pratiques sur la location de vélos sur : www.sarreguemines-tourisme.com

Audrey Staub, directrice de l'Office de Tourisme



J'essaie d'insuffler à mon équipe les connaissances de terrain que j'ai pu développer de par mon expérience passée.

Arrivée en février dernier, Audrey Staub a pris les rênes de l'EPIC (Établissement public à caractère industriel et commercial) après 22 ans passés à la Halle Verrière de Meisenthal. « J'ai eu la chance de vivre l'histoire du développement du site verrier. J'y ai commencé ma carrière en tant qu'emploi jeune, au moment où les différents acteurs présents sur le site ont compris qu'il y avait un réel potentiel à exploiter. J'ai occupé un poste qui m'a permis de développer un projet culturel et patrimonial sous tous ses angles : demandes de subventions, recherche de financeurs mais aussi programmation culturelle, puis coordination de festivals comme « Demandez-nous la lune », gestion des ressources bénévoles, choix des bons intervenants techniques sur les spectacles, et bien d'autres aspects

encore ! Ces 22 années m'ont permis de me former aux enjeux territoriaux et politiques liés à des projets. J'ai vu dans ce poste, à la direction de l'Office de Tourisme Sarreguemines Confluences, l'opportunité de m'« attaquer » à l'envergure du tourisme, bien plus large que celle du volet culturel. Ce challenge m'a attirée. Aujourd'hui, il s'agit pour mon équipe et moi-même de maintenir les orientations fixées en matière de stratégie touristique mises en place l'an dernier. Je travaille étroitement avec les maires des communes avec un objectif : **avoir une connaissance fine du territoire afin que l'Office de Tourisme soit une vitrine de l'ensemble de ses richesses.** Ce poste est véritablement nourrissant, enrichissant, varié de par ses thématiques et les enjeux qui en découlent.

B.U.T Management de la Logistique et des Transports (MLT)

Une formation au cœur des enjeux des chaînes d'approvisionnement connectées et durables

Si l'enjeu de la formation au 21^e siècle reste de s'arrimer au marché de l'emploi, l'offre MLT répond à cette exigence et donne aux étudiants la possibilité de réaliser leur rêve d'intégrer un environnement de travail dynamique. Le **Diplôme Universitaire de Technologie (DUT)** se mue en **Bachelor Universitaire de Technologie en Management de la Logistique et des transports (BUT MLT)** pour répondre aux besoins des entreprises à la recherche d'une main d'œuvre qualifiée. Cette dernière comprend les enjeux des chaînes logistiques interconnectées aux ambitions de durabilité.

Le contenu de cette formation est axé sur trois **compétences** - **Transporter, Manager, Organiser** - auxquelles s'ajoute une des deux suivantes au choix : mettre en œuvre **les mobilités et la supply chain connectées** ou mettre en œuvre une démarche de **développement durable des mobilités et de la supply chain**. Il contribue à dissiper le fossé entre la théorie et la pratique des entreprises, représentation que l'on a souvent des formations universitaires.

Les conférences animées régulièrement par les enseignants-chercheurs du département et les partenaires externes contribuent à former les étudiants aux évolutions de la supply chain. Le **parcours bilingue franco-allemand (sur la base du volontariat)** est un **atout pour élargir ses possibilités de trouver un emploi à l'étranger**.

Le saviez-vous ?

La **supply chain**, ou **chaîne logistique**, consiste à améliorer différents flux au sein d'une organisation, plus précisément au niveau de sa chaîne d'approvisionnement, dans l'ensemble du réseau inhérent à la livraison de produits et services. Elle englobe en effet la totalité des flux de produits, d'informations, de services ou encore financiers, propres au processus logistique, depuis l'achat de la matière première jusqu'à la livraison du produit fini, en passant par la planification, le stockage, le transport, la gestion de l'information ou encore le contrôle de la qualité.



Les nombreux postes occupés par nos diplômés : gestionnaire de stock, responsable achats, responsable d'exploitation, responsable logistique à l'international, logisticien du e-commerce, assistant en supply chain, logisticien d'événementiel, affréteur, exploitant...

Les nombreux secteurs dans lesquels ils interviennent : industrie, commerce, distribution, hôpitaux, événementiel, humanitaire, armée, transports routier, aérien, ferroviaire, maritime, multimodal.

La diversité des voies qui peuvent être empruntées à l'issue de cette formation est grande !

« Etant attiré par le transport et plus particulièrement passionné par le monde ferroviaire depuis tout petit, il m'a paru évident de suivre une formation post-bac dans ce domaine. C'est donc tout naturellement que j'ai intégré le cursus en parcours bilingue. De plus, afin d'acquérir une première expérience professionnelle avant d'entrer, à plein temps, dans la vie active, j'ai choisi la voie de l'apprentissage. L'apprentissage est un réel plus et le parcours bilingue est à conseiller fortement ».

Antoine Mourer.



« Après mon DUT, j'ai intégré la licence Logistique puis un Master Management des affaires à l'international en alternance. Suite à mon stage de licence, j'ai pu continuer dans la même entreprise en tant qu'alternant. Je suis actuellement en CDI et travaille pour l'entreprise EXPEDITORS en tant que déclarant en douane. Le métier de déclarant en douane est très vaste que ce soit à l'import ou à l'export. Tous les modes de transport sont soumis à déclaration dès lors que la marchandise quitte le territoire européen et chaque déclaration est différente en fonction du mode de transport de la marchandise déclarée ».

Izzet-CanYeter, promotion 2019.



Communauté
d'Agglomération
Sarreguemines
Confluences

**DANS LES DÉCHÈTERIES
DE L'AGGLO**

LES DÉCHETS = OUI

LES INSULTES = NON



**Auprès des gardiennes et gardiens
de déchèteries AUSSI, j'adopte
un comportement respectueux.**

STOP
incivilités